

PARTAGENCE
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2025

PARTAGENCE
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2025

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4 - 5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 16

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Partagence

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme Partagence, qui comprennent le bilan au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en me fondant sur mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Fondement de la conclusion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'Organisme perçoit des produits de dons, d'activités de financement et des contributions monétaires pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre examen de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaire pour la période considérée en ce qui concerne les produits, l'excédent des produits sur les charges, l'actif à court terme, l'actif à court terme, l'actif net et les flux de trésorerie.

Conclusion avec réserve

Au cours de mon examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Partagence au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024 ont été examinés par un autre professionnel en exercice qui a exprimé sur ces états une conclusion non modifiée en date du 5 septembre 2024.

CCA Conseil¹

Joliette
Le 25 juin 2025

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A128467

PARTAGENCE

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

Page 4

	2025	2024
Produits		
Subvention CISSS de la Gaspésie - PSOC	199 877 \$	155 031 \$
Subvention CISSS de la Gaspésie - Entente spécifique		
Travail de milieu	68 041	71 632
Subvention CISSS de la Gaspésie - Vers un chez soi	41 247	55 000
Subvention CISSS de la Gaspésie - Entente spécifique		
Prévention des surdoses	11 870	8 342
Subvention Alliance - Proximité adulte	-	7 700
Subvention CISSS de la Gaspésie - PSOC Entente		
secondaire	9 081	-
Banque alimentaire du Québec	108 724	100 807
Banque alimentaire du Canada	18 047	-
Donation	49 000	56 408
Programme d'action communautaire pour les enfants -		
PACE (Gouvernement du Canada)	41 438	58 195
Somme résiduelle reçue d'un autre organisme pour		
Proximité adultes 2	25 783	-
Subvention RDS-GÎM	19 634	8 571
Revenus de gestion	12 301	8 000
Centraide	10 840	11 270
Programme d'aide à l'action concertée - PAAC entente		
spécifique (Gouvernement du Québec)	7 593	7 393
MRC de la Haute Gaspésie	1 600	8 144
Programme aide et accompagnement social PAAS		
(Gouvernement du Québec)	1 050	1 800
Revenus d'intérêts	228	-
Amortissement des apports reportés afférents aux		
immobilisations	<u>350</u>	<u>493</u>
	<u>626 704</u>	<u>558 786</u>
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux (net d'une subvention		
salariale de 13 177\$, 2024; 7 176\$)	322 784	313 938
Dépannage alimentaire	70 012	88 875
Achats pour la guignolée	26 781	24 600
Frais de déplacement (net d'une subvention pour frais et		
repas 0\$, 2024 : 8 928\$)	20 748	15 041
Honoraires professionnels	19 117	14 548
Soutien aux organismes du milieu en cartes cadeau	16 650	-
Mises aux normes	16 195	-
Matériel d'activités	16 083	28 102
Location de Local	13 350	10 296
Frais de gestion	12 301	8 000
Amortissement des immobilisations	5 212	5 426
Télécommunications	4 395	4 567
Solde à reporter	-	-

PARTAGENCE

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

Page 5

	2025	2024
Solde reporté	-	-
Assurance	4 033	2 039
Projet déménagement	3 606	-
Publicité et promotion	3 526	1 822
Achats matériel scolaire	3 289	6 110
Entretien et réparations	3 224	2 954
Fournitures de bureau	3 208	5 395
Activités des bénévoles	1 911	2 090
Intérêts et frais bancaires	1 490	1 900
Location d'équipement	1 237	1 072
Frais du conseil d'administration	602	664
Association et cotisation	339	434
Formation et recrutement	-	2 278
Matériel de remise en état de biens et fournitures d'entretien	-	30
	<u>570 093</u>	<u>540 181</u>
Excédent des produits sur les charges	<u><u>56 611</u></u> \$	<u><u>18 605</u></u> \$

PARTAGENCE**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025**

Page 6

					2025	2024
	Affectation projet proximité adulte	Affectation d'origine interne	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	Total	Total
Solde au début	10 542 \$	66 585 \$	19 272 \$	85 470 \$	181 869 \$	163 264 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	-	56 611	56 611	18 605
Acquisitions d'immobilisations	-	-	9 828	(9 828)	-	-
Amortissement en immobilisations corporelles	-	-	(5 212)	5 212	-	-
Dépenses projet déménagement	-	(3 646)	-	3 646	-	-
Affectation d'origine interne	-	33 000	-	(33 000)	-	-
Affectation projet Proximité Adulte	<u>(10 542)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>10 542</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>95 939</u></u> \$	<u><u>23 888</u></u> \$	<u><u>118 653</u></u> \$	<u><u>238 480</u></u> \$	<u><u>181 869</u></u> \$

PARTAGENCE**BILAN****31 MARS 2025**

Page 7

	2025	2024
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	329 252 \$	285 177 \$
Débiteurs (note 3)	9 850	9 285
Stocks (note 4)	21 145	8 509
Frais payés d'avance	<u>3 251</u>	<u>2 942</u>
	363 498	305 913
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>23 888</u>	<u>19 272</u>
	<u><u>387 386</u></u> \$	<u><u>325 185</u></u> \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	44 997 \$	47 026 \$
Subvention à rembourser	<u>14 690</u>	<u>-</u>
	59 687	47 026
Apports reportés afférents aux immobilisations	916	1 266
Apports reportés	<u>88 303</u>	<u>95 024</u>
	<u><u>148 906</u></u>	<u><u>143 316</u></u>
Actif net		
Affectation projet Proximité adultes	-	10 542
Affectation d'origine interne	95 939	66 585
Investis en immobilisations	23 888	19 272
Actifs nets non affectés	<u>118 653</u>	<u>85 470</u>
	<u><u>238 480</u></u>	<u><u>181 869</u></u>
	<u><u>387 386</u></u> \$	<u><u>325 185</u></u> \$

Approuvé par Signé par :

Eliane Pelletier
1140852320E0400

Signé par :

Violette Bouchard
CFEE06CEEF524E6

25/06/2025

Date

25/06/2025

Date

PARTAGENCE**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025**

Page 8

	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	56 611 \$	18 605 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 212	5 426
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(350)	(493)
Constatation des revenus reportés	<u>(6 721)</u>	<u>-</u>
	54 752	23 538
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 11)	<u>(849)</u>	<u>84 450</u>
	53 903	107 988
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(9 828)</u>	<u>(3 541)</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	44 075	104 447
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>285 177</u>	<u>180 730</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>329 252</u></u> \$	<u><u>285 177</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objectif de gérer un ensemble de services alternatifs visant à combler des besoins de subsistance. Il permet aux individus et aux familles de s'entraider, de faire face à la pauvreté dans le respect et la dignité. De plus, l'Organisme recueille différents objets usagés qu'il distribue aux plus démunis. Son siège social est situé à Sainte-Anne-des-Monts.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la valeur nette de réalisation des stocks, l'évaluation des travaux en cours, la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables, la probabilité de réalisation des actifs d'impôts futurs et l'évaluation des crédits d'impôt à l'investissement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

2. Principales méthodes comptables (suite)**Comptabilisation des promesses de dons**

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, les promesses de dons reçues avant la date du bilan sont comptabilisées uniquement si elles ont été encaissées avant la date d'achèvement des états financiers.

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Stocks

Les stocks de carte alimentaire sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente moins les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Taux
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %
Matériel roulant	30 %

Subventions reportées

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées en déduction de celles-ci.

Instruments financiers*Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

2. Principales méthodes comptables (suite)**Instruments financiers (suite)***Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et autres créances, à l'exception des comptes clients d'une société sous contrôle commun, et des effets à recevoir.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale relative aux charges courantes, notamment celles relatives aux salaires et aux formations, sont comptabilisées en réduction des charges correspondantes au moment où celles-ci sont engagées, à la condition que la société soit raisonnablement certaine de s'être conformée, et de continuer de se conformer, à toutes les conditions se rattachant à l'octroi de l'aide.

PARTAGENCE
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

Page 12

2. Principales méthodes comptables (suite)

Impôt sur les bénéfices

L'organisme est reconnu comme étant un organisme de bienfaisance enregistré aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu, et ce à titre, n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

3. Débiteurs

	2025	2024
Comptes clients	- \$	4 673 \$
Avance aux employés	-	22
Taxes de vente à recevoir	9 207	4 590
Subvention à recevoir	<u>643</u>	<u>-</u>
	<u>9 850</u> \$	<u>9 285</u> \$

4. Stocks

	2025	2024
Cartes banque alimentaire	<u>21 145</u> \$	<u>8 509</u> \$

5. Immobilisations corporelles

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	46 244 \$	25 314 \$	20 930 \$	15 867 \$
Matériel informatique	13 767	12 037	1 730	1 650
Matériel roulant	<u>22 437</u>	<u>21 209</u>	<u>1 228</u>	<u>1 755</u>
	<u>82 448</u> \$	<u>58 560</u> \$	<u>23 888</u> \$	<u>19 272</u> \$

6. Crédoiteurs

	2025	2024
Comptes fournisseurs et frais courus	11 453 \$	12 620 \$
Retenues à la source	5 206	-
Cartes de crédit à payer	5 006	8 295
Salaires à payer	12 476	15 575
Vacances à payer	<u>10 856</u>	<u>10 536</u>
	<u>44 997</u> \$	<u>47 026</u> \$

7. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés reçu de Telus au montant de 3 000\$ ayant servi à l'acquisition d'un système téléphonique et un apport reçu de la Fondation J.A. Francoeur au montant de 10 000\$ pour l'acquisition du matériel roulant. Les variations survenues dans les apports reportés pour l'exercice sont les suivants :

	2025	2024
Matériel roulant	10 000 \$	10 000 \$
Equipement et mobilier de bureau	3 000	3 000
Amortissement cumulé	<u>(12 084)</u>	<u>(11 734)</u>
Solde non amorti	<u>916</u> \$	<u>1 266</u> \$

8. Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent, du projet spécifique.

	Autres reportés	Banque alimentaire Canada	Dons BAQ	RDS-GÎM	2025	2024
Solde						
Début de l'exercice	37 903 \$	-	\$ 10 952 \$	46 170 \$	95 025 \$	33 483 \$
Montant reçus au cours de l'exercice	<u>1 750</u>	<u>37 324</u>	<u>174 624</u>	<u>52 050</u>	<u>266 002</u>	<u>69 241</u>
	<u>39 653</u>	<u>37 324</u>	<u>185 576</u>	<u>98 220</u>	<u>361 027</u>	<u>102 724</u>
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	<u>(32 377)</u>	<u>(18 047)</u>	<u>(156 241)</u>	<u>(65 805)</u>	<u>(272 724)</u>	<u>(7 700)</u>
	<u>7 276 \$</u>	<u>19 277 \$</u>	<u>29 335 \$</u>	<u>32 415 \$</u>	<u>88 303 \$</u>	<u>95 024 \$</u>

9. Détail de la subvention RDS-GÎM

Subvention RDS-GÎM - RDS-Proximité adultes 2	46 170 \$
Subvention RDS-GÎM - Intervenant famille résiduel entente	586
Subvention RDS-GÎM - Guignolée 2023	21
Subvention RDS-GÎM - Guignolée 2024	<u>5 273</u>
	<u>52 050 \$</u>

10. Détail donation

Dons guignolées	25 974 \$
Dons du milieu	19 686
Dons rentrée scolaire	<u>3 340</u>
	<u>49 000 \$</u>

11. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2025	2024
Débiteurs	(565) \$	1 127 \$
Stocks	(12 636)	(8 509)
Frais payés d'avance	(309)	(2 942)
Créditeurs	(2 029)	31 954
Subvention à rembourser	14 690	1 278
Apports reportés	<u>-</u>	<u>61 542</u>
	<u><u>(849) \$</u></u>	<u><u>84 450 \$</u></u>

12. Engagements

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 10 800 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

2026	<u><u>10 800 \$</u></u>
------	-------------------------

13. Instruments financiers**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

14. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.